Le 22 Février N, la société VMP, installée à Mohammedia, a décidé d'installer une plate-forme pétrolière sur la route d'Aïn Harrouda composée d'un ensemble immobilier et des installations techniques

La plate-forme pétrolière est composée des immobilisations ci-dessous : - un terrain acquis pour une valeur de 4 000 000 DH; - des constructions dont le coût de production s'élève à 8 500 000 DH (40 % réalisé en N et 60 % fin décembre N+1); - des installations techniques produites. Les éléments relatifs à ces installations peuvent être évalués comme suit (montants HT): F Coûts engagés en N: • Frais d'études préalables:.....120 000 DH
• Matériaux acquis et utilisés ..... 20 000 DH
• Factures de sous-traitants .....448 000 DH
• Main d'œuvre interne.....380 000 DH
• Frais administratifs généraux :..... 20 000 DH
Coûts engagés en N+1:

• Matériaux acquis et utilisés .....560 000 DH

• Factures de sous traitants..... 1 032 000 DH
• Main d'œuvre interne...../.....720 000 DH
• Autres coûts internes directement imputables.....60 000 DH
• Frais administratifs généraux.....80 000 DH

L’achat du terrain, effectué fin avril N, est soumis aux droits d’enregistrement au taux normal de 5%. Le prix est payé pour 50 % comptant, le solde étant dû au 1ier Mars N+1. Les droits

d’enregistrement, la commission à un intermédiaire (45 000 DH HT) et les honoraires du notaire (54 000 DH HT) sont payés par chèque le jour d'acquisition.

La construction est amortie sur une durée de 40 ans. Les installations techniques bénéficient de l’amortissement dégressif sur une durée de 5 ans.

Le 25/06/ N+2, suite à un incendie dans un des entrepôts, deux installations dont la valeur d'entrée (VE) s'élève à 850 000 DH sont complètement détruites.

La société devra remettre en état le site après l'arrêt des travaux. Le coût de la remise en état est de 600 000 DH HT. Pour réaliser ces travaux, la société a demandé et obtenu un emprunt bancaire de 5 000 000 DH, remboursable en cinq annuités constantes au taux de 6%. Les fonds ont été débloqués le 01/05/N+1.

Les travaux ont débuté le 15 juin N et l'ensemble est devenu opérationnel à compter du 25 décembre N+1.

TRAVAIL A FAIRE :

1° Déterminez :

a) le coût d'acquisition du terrain ;

b) le coût de production des installations techniques.

2° Journalisez toutes les opérations relatives à ces immobilisations.